

D.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Cré t 168		VÊTEMENTS, TRAITÉS NOS 3 ET 6.			5,520	00		
		Somme votée pour 1879-80..... A pourvoir par le budget supplémentaire, en vertu d'un mandat autorisé de Son Excellence le gouverneur général, dont l'émission a été recommandée par un ordre en conseil daté du 16 juin 1880.....			122	27		
		<i>Dépense.</i>						5,642 27
	Gardien, pénitencier de Kingston.....	Vêtements pour chefs et commandants, traités Nos 3 et 6, comme suit:						
		60 habits pour chefs.....			630	60		
		190 habits pour commandants.....			1,805	00		
		60 paires de pantalons pour chefs.....			126	00		
		190 do pour commandants.....			380	00		
		250 chemises de flanelle.....			475	00		
		250 mouchoirs en soie noire.....			312	50		
		250 paires de grandes bottes.....			1,125	00		
		250 paires de chausses de laine.....			65	00		
		250 ceinturons en cuir.....			100	00		
		60 chapeaux en feutre pour chefs.....			95	00		
		190 do pour commandants.....			237	50		
		Caisnes et emballage.....			49	00		
	Cie de la baie d'Hudson.....	Transport de vêtements de Winnipeg à la fête de Ohien.....			1	00		
	Kavanagh frères.....	Transport de 859 lbs., de Winnipeg à Couchiching.....			25	77		
	Cie de la baie d'Hudson.....	Divers articles de vêtement.....			24	00		
	Higgins et Young.....	3 paires de chausses.....			1	50		
	A. Mowat et fils.....	19 habits.....			190	00		
		Total, dépense.....						5,642 27

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1880.
ROBERT SINCLAIR, comptable.